

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Boralex annonce l'élection de ses administrateurs

Montréal, le 9 mai 2018 – Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX: BLX) annonce que les candidats aux postes d'administrateurs proposés à l'élection dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 12 mars 2018 ont été élus administrateurs de Boralex. Les résultats détaillés du vote lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires tenue plus tôt aujourd'hui figurent ci-dessous.

Tous les candidats proposés par la direction ont été élus par vote à main levée. Les procurations reçues par la direction pour l'élection des administrateurs se sont établies comme suit :

Candidat(e)	Votes pour		Abstention	
	#	%	#	%
Patrick Lemaire	55 436 444	99,72 %	158 162	0,28 %
Lise Croteau	55 553 468	99,93 %	41 138	0,07 %
Ghyslain Deschamps	55 554 483	99,93 %	40 123	0,07 %
Alain Ducharme	53 549 957	96,32 %	2 044 649	3,68 %
Marie Giguère	55 431 971	99,71 %	162 635	0,29 %
Edward H. Kernaghan	52 765 487	94,91 %	2 829 119	5,09 %
Yves Rheault	53 036 546	95,40 %	2 558 060	4,60 %
Alain Rhéaume	55 555 177	99,93 %	39 429	0,07 %
Michelle Samson-Doel	53 210 214	95,71 %	2 384 392	4,29 %
Pierre Seccareccia	53 659 871	96,52 %	1 934 735	3,48 %
Dany St-Pierre	55 323 121	99,51 %	271 485	0,49 %

Les résultats finaux du vote sur toutes les questions soumises au vote à l'assemblée annuelle et extraordinaire tenue plus tôt aujourd'hui seront déposés auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada.

À propos de Boralex

Boralex développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable au Canada, en France, au Royaume-Uni, et aux États-Unis. Un des leaders du marché canadien et premier acteur indépendant de l'éolien terrestre en France, la Société se distingue par sa solide expérience d'optimisation de sa base d'actifs dans quatre types de production d'énergie - éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Boralex s'assure d'une croissance soutenue grâce à son expertise et sa diversification acquises depuis plus de vingt-cinq ans. Les actions et les débentures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles BLX, et BLX.DB.A respectivement. Pour de plus amples

renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com. Suivez-nous sur [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [Twitter](#).

Mise en garde à l'égard d'énoncés prospectifs

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent, mais non de façon limitative, l'effet général des conditions économiques, la disponibilité et l'augmentation des prix des matières premières, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'électricité, la capacité de financement de la Société, les changements négatifs dans les conditions générales du marché et des réglementations affectant son industrie, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations soient faites.

Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Le lecteur est donc prié de ne pas accorder une confiance exagérée à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

– 30 –

Renseignements :

Médias

Julie Lajoie
Conseillère principale,
Affaires publiques et communications
Boralex inc.
514 985-1327
julie.lajoie@boralex.com

Relations avec les investisseurs

Marc Jasmin
Directeur,
Relations avec les investisseurs
Boralex inc.
514 284-9868
marc.jasmin@boralex.com

Source : Boralex